

Le 19 octobre 2018

Didier QUENTIN

Député de la Charente-Maritime
Membre de la Commission
des Affaires étrangères
et de la Commission des Affaires
Européennes

Madame Elisabeth BORNE
Ministre chargée des Transports
auprès du Ministre d'Etat
40, rue du Bac
75007 PARIS

Chère

Madame la Ministre,

Permettez-moi d'appeler votre attention sur la ligne SNCF, Angoulême-Saintes-Royan, à la suite du comité de ligne qui s'est tenu, le 15 octobre 2018, à Cognac.

Comme vous le savez bien, la ligne Angoulême-Saintes avait eu droit, en 2010, à une « régénération » sur 64 km. Mais, il en reste 11 à faire, dans la période 2021–2022, selon l'échéancier prévu. Beaucoup d'élus locaux espèrent que la modernisation de la signalisation sera réalisée dans le même temps, afin de bloquer la ligne seulement une fois pour toutes ! La Région Nouvelle-Aquitaine doit négocier avec SNCF Réseaux sur ce sujet ; mais je rappelle que ce chantier est « dans les tuyaux » depuis près de 20 ans !

Cette étape est essentielle pour espérer développer le fret, si le site de Cognac est sauvé, et pour imaginer un jour le TGV arriver à Royan ... Il y a également une partie à reprendre entre Saintes et Beillant, où la vitesse est limitée à 40 km/h..., d'autant plus que ce tronçon a un impact sur le trajet Saintes-Bordeaux.

Or, à l'occasion du comité de ligne de Cognac, il a été relevé une importante malfaçon entre Saintes et Saujon : sur un peu moins d'un kilomètre, à hauteur de Saint-Romain-de-Benet, les travaux ont visiblement été mal réalisés ; les motrices sont obligées de ralentir à 40 km/h !

Il appartient donc à SNCF Réseaux, qui a assuré la maîtrise d'ouvrage, de faire pression sur l'entreprise, Eiffage. La Région, qui a financé les deux tiers de l'opération, soit 23,2 M€, entend légitimement que l'affaire soit réglée au plus vite !

Aussi, vous serais-je reconnaissant, en votre qualité de ministre tutelle de SNCF Réseaux, de faire en sorte qu'une telle reprise de chantier soit réalisée, dans les meilleurs délais, afin de pouvoir rétablir les conditions d'un trafic optimal à 120km/h, sur cette ligne ferroviaire.

Avec, par avance, toute ma gratitude pour votre esprit de coopération et restant à la disposition de votre Cabinet pour d'éventuels compléments d'information, je vous prie de croire, chère Madame la Ministre, à l'expression de mes respectueux hommages.

Bien à vous.



Didier QUENTIN

(Portable : 06 11 30 19 20)

Assemblée Nationale

126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP
Tél. 01 40 63 54 96

E-mail : didier.quentin@assemblee-nationale.fr

**Permanence Parlementaire
en Charente-Maritime**

86, bd de Lattre de Tassigny - 17200 ROYAN
Tél. 05 46 23 99 77 - Fax 05 46 39 11 15
site internet : www.didierquentin.com

E-mail : contact@didierquentin.com